

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DES AFFAIRES DE LA JEUNESSE ET DU SPORT

LA SOCIETE PROMOSPORT

Date : 05/12/2019



Avis d'Appel d'offre restreint N°01/2019 Précédé d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'octroi d'une concession de financement, de mise en place, d'exploitation, d'entretien et de maintenance d'une solution multicanaux de pari à côtes, de jeux de grattage instantanés, de jeux de Lotto et tirage et de jeux numériques

La société PROMOSPORT lance le présent Appel à Manifestation d'Intérêt pour un dialogue compétitif à destination des personnes morales seuls ou dans le cadre d'un seul groupement solidaire Nationales ou Internationales éligibles à participer suivant les critères mentionnés ci-dessous et intéressées par financement, de mise en place, d'exploitation, d'entretien et de maintenance d'une solution multicanaux de pari à côtes, de jeux de grattage instantanés, de jeux de Lotto et tirage et de jeux numériques et ce, dans le cadre d'une concession.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Le financement de la solution proposée,
- L'Etude de l'extensibilité de la solution actuelle en exploitation, scénarios possibles
- La Mise en place d'une solution multicanaux de paris à côtes, jeux de grattage instantanés, jeux de Lotto et tirage, et les jeux numériques
- Gestion des risques de jeux, exploitation et transfert de compétences,
- Entretien et maintenance (hardware, software)

Processus de sélection

L'objectif de la Société PROMOSPORT est de sélectionner en fin de processus un candidat en vue de la conclusion d'un contrat de concession pour le financement, de mise en place, de gestion des risques, d'exploitation, d'entretien et de maintenance d'une solution multicanaux de pari à côtes, de jeux de grattage instantanés, de jeux de Lotto et tirage et de jeux numériques

A cet effet, le processus de sélection est organisé comme suit :

✓ Etape 1 : Conditions de participation

Le présent appel à Manifestation d'Intérêt constitue la première étape du processus de sélection. Il permettra de présélectionner au moins trois (03) candidats qui répondent parfaitement aux conditions de participations suivantes :

Les candidats doivent avoir :

- Un Certification WLA Security Control Standard (WLA-SCS) valide à la date limite au participation du présent A.M.I

La société PROMOSPORT se réserve le droit d'augmenter la liste des candidats présélectionnés pour la phase de dialogue compétitif et qui seront classés selon le nombre de références tel qu'indiqué dans les critères de présélection.



✓ *Etape 2 : Critères de présélection*

Les candidats doivent avoir :

- Au minimum une référence (en cours ou fini) relative à l'expérience dans le domaine de pari à cotes, de jeux de grattage instantanés, de jeux de lotto et tirage et de jeux numériques, durant les dix dernières années 2009-2018 (la date de début du projet ne doit pas être avant 2009),

La référence doit obligatoirement comprendre toutes les composantes demandées dans un seul projet. La référence doit être justifiée par (une attestation de bonne exécution et/ou une copie de contrat et un document contenant toutes les informations financières et techniques du projet)

En cas de groupement, le consortium désignera l'un de ses membres comme chef de file qui sera également le point de contact et l'interlocuteur unique vis-à-vis de la société Promosport, durant tout le processus de mise en concurrence sans possibilité de changement sous peine d'élimination. Les références comptabilisées seront celle du chef de file mais également celle des autres membres du consortium.

Aucune entreprise n'est autorisée à présenter plusieurs candidatures en participant à plus d'un groupement ou en se présentant à la fois comme membre d'un groupement et comme Candidat individuel.

✓ - *Etape 3 : dialogue compétitif :*

Les candidats retenus seront invités, par écrit, et à participer au dialogue compétitif afin de développer le contenu de leurs propositions et des modifications permettant à la société PROMOSPORT de tirer au mieux un profit des potentialités de ces propositions.

✓ - *Etape 4 : Appel d'offre restreint*

Lorsque la discussion arrive à son terme, les candidats qui ont participé au dialogue compétitif seront invités à remettre leurs offres finales suite au retrait du dossier du règlement d'appel d'offres restreint (R.A.O.R).

- *Retrait du dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt*

Les termes de références et les annexes peuvent être retirés à partir du **05 Décembre 2019** via le site officiel de la société (www.promosport.tn) ou en s'adressant par email via l'adresse suivante : AMI@promosport.tn ou à l'adresse de la société PROMOSPORT :

« La société PROMOSPORT, Centre Urbain Tunis Nord Av.Med Ali Akid 2035 Cité Olympique B.P 323 Tunis 1004 »

Les candidats sont invités le **13 Décembre 2019 à 10 H 00** pour participer à une journée d'information et effectuer une visite de la société PROMOSPORT , pour prendre connaissance de l'état de la solution actuelle en exploitation et ce pour permettre de faire préparer les scénarios possibles d'extensibilités demandés.

- **Remise des dossiers de candidatures :**

Les candidatures doivent être déposées, sous plis fermé, au plus tard le **06 Janvier 2020 à 12h00 heure locale** à l'adresse mentionnée suivante :

« **Bureau d'ordre central**
La société PROMOSPORT, Centre Urbain Tunis Nord Av. Med Ali Akid 2035 Cité
Olympique B.P 323 Tunis 1004 »

L'enveloppe extérieure doit porter expressément la mention :

« *A ne pas ouvrir : Appel d'offre restreint 01/2019 précédé d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'octroi d'une concession de financement, de mise en place, de gestion de risque, d'exploitation, d'entretien et de maintenance d'une solution multicanaux de pari à côtes, de jeux de grattage instantanés, de jeux de Lotto et tirage et de jeux numériques.* ».

Les candidats intéressés peuvent, dans les **Vingt (20) jours au plus tard après la date de la publication de l'avis d'Appel à Manifestation**, obtenir des informations supplémentaires en envoyant un courrier à l'adresse mail suivantes : AMI@promosport.tn
Ou en envoyant un courrier à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi, de **8h30 à 17h00** et le vendredi de **8h30 à 16h00**, les jours ouvrables

Si les questions soulevées s'avèrent fondées, elles feront l'objet d'additifs au dossier d'Appel à Manifestation qui seront transmis à tous les candidats en possession de ce dossier, **Dix (10) jours au plus tard avant la date limite de remise des offres**. Aucune réponse ne sera faite à des questions verbales.

L'ouverture des plis sera en séance publique le **06 Janvier 2020 à 14H00** (Heure locale) dans le siège de la société PROMOSPORT.

Président Directeur Général

Makram CHOUCANE

